

PHYSIQUE

Eléments de cryogénie (P. Laeng)
Initiation à la physique des particules et détecteurs (J. P. Lagnaux)
Optique générale (professeur à désigner)

INFORMATIQUE

Practical computing (H. Slettenhaar / G. Ferran)
Informatique de gestion (L. Grosset)
FORTRAN IV (F. Louis)
Systèmes d'exploitation de mini-ordinateurs (H. Davies / S. Lauper)

ELECTRONIQUE

Initiation à l'électronique (Ph. Rochat)
Circuits et systèmes analogiques (C. Bertuzzi)
Circuits et systèmes logiques (B. Frammery)
Fonctions logiques complexes (J. P. Riunaud)

MECANIQUE

Initiation aux techniques d'atelier (A. Menétrey)
Techniques des liaisons mécaniques
Connaissance et emploi des matériaux métalliques (G. Richardet)

La brochure, contenant la description détaillée des cours, les horaires et la procédure d'inscription, peut être obtenue en retournant la carte verte qui a été distribuée à tout le personnel. Au cas où vous l'auriez perdue, utilisez le coupon ci-dessous. Cette brochure peut également être consultée dans les Secrétariats de Division ou aux tableaux d'affichage de l'Enseignement Technique situés dans le bâtiment de l'Administration, près du Rest. No. 1 et dans le bâtiment No. 504, entrée du Rest. No. 2.

The booklet, containing a detailed description of the courses, the time-table and the enrolment procedure, can be obtained by returning the green card, which has been distributed to all staff members. If you have lost it, please use the form below. The booklet can also be consulted at the Secretariats of Division or on the Technical Training notice boards placed in the Administration building, near the Rest. No. 1 or in building No. 504, entrance of the Rest. No. 2.

DERNIER DELAI POUR LES INSCRIPTIONS :
Vendredi 29 août 1975

DEAD-LINE FOR ENROLMENTS :
Friday, 29th August, 1975



A: Mlle. M. Duval - Service de l'Enseignement
Programme 1975-1976 de l'Enseignement Technique.

Nom : _____ Division : _____

cern information

A VENDRE AUX DIVISIONS

- Acier 2 x 80 x 180 x 1900 mm en XC 48 : C = 0,45 - 0,51 %, Si = 0,10 - 0,40 %, Mn = 0,50 - 0,80 %, P < 0,04 %, S < 0,035 %, P + S < 0,065 %, R = 80 kg/mm², $\sigma_{0,2}$ = 60 kg/mm²;
- Cuivre émaillé fil / fil plat, capacités de 30 KV - 10 000;
- Mobilier de bureau divers;
- Racks ouverts et fermés;
- Chariots pour oscilloscopes;
- Vélos d'homme neufs, en bon état.

Magasins/Récupération - Tél. 2180

ASSURANCE MALADIE

Du 07-28 au 75-08-08 inclus notre bureau sera ouvert les matins seulement de 09h.00 à 12h.00.

Assurance Maladie Austria

HEALTH INSURANCE

From 07-28 through 75-08-08 our office will be open in the morning only, from 9 a.m. to 12 a.m.

Austria Health Insurance

DON SUISSE DE LA
FÊTE NATIONALE

Le 1er août aura lieu la vente de l'insigne du Don Suisse de la Fête Nationale 1975, consacré à l'accomplissement de tâches de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains.

Nous espérons que le personnel du CERN répondra généreusement à cette manifestation.

Association du Personnel /
Division du Personnel

DERANGEMENTS AU
SERVICE DU TELEPHONE

Par suite des travaux d'agrandissement du central téléphonique du CERN qui ont débuté le mois de juin 1975 et qui se poursuivront jusqu'à fin décembre 1975 et peut-être au-delà, des dérangements pourront se manifester pendant cette période. Nous vous prions de bien vouloir prendre patience jusqu'à l'achèvement des travaux.

Division du Personnel - Tél. 3094

TELEPHONE SERVICE
PROBLEMS

Work on the extension of the CERN telephone exchange began in June 1975 and will continue until the end of the year and possibly longer. In view of the disturbances which may occur, we would ask you to be particularly patient during this period.

Personnel Division - Tel. 3094

ALLOCATIONS POUR
ENFANTS DE 18 ANS
OU PLUS

Conformément aux articles R IV 1.12 et 1.13, des allocations sont payées pour les enfants

- de moins de 18 ans et
- de moins de 25 ans s'ils fréquentent à plein temps un établissement d'enseignement ou s'ils sont titulaires d'un contrat d'apprentissage consacré par la législation locale.

Il est demandé aux membres du personnel ayant des enfants âgés de 18 ans et plus et recevant du CERN des allocations à ce titre de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner à l'adresse indiquée avant le 15 septembre 1975.

Pour les enfants qui ne poursuivront pas un enseignement ou un apprentissage à plein temps au delà de l'année scolaire 74/75 les allocations cesseront d'être versées à partir du 1er septembre 1975. Passée cette date, les enfants concernés ne seront plus couverts par l'assurance maladie Austria à moins qu'une prime complémentaire soit versée en leur faveur.

Pour les enfants qui poursuivront leurs études à plein temps pendant l'année scolaire 75/76, un certificat de l'établissement scolaire devra être envoyé au Bureau des Remboursements et Congés avant la fin octobre 1975, sinon l'allocation sera supprimée avec effet rétroactif au 1er septembre 1975.

Division du Personnel - Tél. 3238



A : Mme E. Deluermoz, Bureau des Remboursements et Congés,
Division du Personnel

De : _____ Division : _____

A* Mon fils/ma fille _____, né (e) le _____
poursuivra ses études à plein temps pendant l'année scolaire
1975/76 à _____
(nom de l'établissement). Je vous ferai parvenir un certifi-
cat de scolarité ou un contrat d'apprentissage avant le
31 octobre 1975. J'ai bien noté que le paiement de l'allocation
est subordonné à la présentation du certificat de scolarité.

B* Mon fils/ma fille _____, né (e) le _____
a terminé ses études à plein temps le _____
j'ai bien noté qu'il/elle n'est plus couvert (e) par l'assurance
maladie AUSTRIA en tant qu'enfant à charge.

Signature _____ Date _____

* Remplir ce qui convient